



# MAIRIE DE SAINT-PAUL-EN-FORET

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Tenue sous la présidence du Maire, Monsieur MARTEL Nicolas

Du 24 mai 2018

La séance a été ouverte par Monsieur Nicolas MARTEL, Maire de la Commune de Saint-Paul-en-Forêt, à 19h00.

Etaient présents : MM. ROBBE, BOUHET, ANTONBRANDI, GIORDANO, BIGORGNE, Adjoint  
MM. ADJIMI, BADET, DA SILVA PEDROSA, DELANGLE, DHOBIE, ROIRON, TALLENT, Conseillers

Etaient représentés :

Mme BOULANGER par M. BIGORGNE

Mme COUCAUD par M. DELANGLE

Etaient absents excusés : M. ROUSTAN ; Mmes HIRON, PIZZORNO et TROPLENT

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

1°) Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Mme DA SILVA PEDROSA secrétaire de séance

2°) le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la séance du 12 avril 2018 adressé aux membres en même temps que la convocation à la présente séance.

### 3°) Décision modificative n°1 Budget Ville (32/2018)

#### CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
10	10223	OPFI	TLE	1 009,06
040	4817	OPFI	Pénalités de renégociation de la dette	2 785,71
<b>Total</b>				<b>3 794,77</b>

#### CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
040	28041482	OPFI	Autres communes - Bâtiments et installations	-1 009,06
040	28182	OPFI	AMORT. MATERIEL TRANSP.	-2 785,71
<b>Total</b>				<b>-3 794,77</b>

Le Conseil Municipal :

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

Décide, A l'unanimité des membres présents

- de procéder au vote de virement de crédits ci-dessus, sur le budget de l'exercice 2018 de la Ville

\*\*\* Arrivée de Madame TROPLENT\*\*\*

#### 4°) Participation colonies de vacances 2018 (33/2018)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des séjours en colonies vacances, une participation peut être versée par la municipalité, aux divers organismes, et propose pour 2018 une participation de 45€ par enfant.

Le Conseil Municipal :

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

Décide, A l'unanimité des membres présents

- D'approuver la proposition de Monsieur le Maire,
- D'allouer une somme de 45€ par enfant.

#### 5°) Dégrèvement eau (34/2018)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il s'impose d'effectuer des dégrèvements :

- sur les rôles eau et assainissement 2017-1 et 2017-2 suivant la Loi dite « Warsmaan » du 17 mai 2011 suite à une fuite après compteur

facture	nom	dégrèvement
785/2017-1	RAFFUGEAU/ARTERO	519,21€
1783/2017-2	RAFFUGEAU/ARTERO	246,95€

Le Conseil Municipal :

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

Décide, A l'unanimité des membres présents

- d'effectuer les dégrèvements ci-dessus sur les rôles eau et assainissement 2017-1 et 2017-2.
- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder aux formalités comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 6°) Convention ONF (35/2018)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire expose les éléments suivants :

Un porteur de projet (SOLAIREDIRECT) souhaite implanter une centrale solaire photovoltaïque en propriété privée sur le territoire de SILLANS LA CASCADE.

La réglementation actuelle impose au porteur de projet une mesure compensatoire au défrichement de la surface du projet photovoltaïque d'un montant financier d'environ 200.000 €.

L'Office National des Forêts (ONF) propose au porteur de projet (SOLAIREDIRECT) que cette somme soit allouée en partie pour des travaux en forêt communale de SAINT-PAUL-EN-FORET ; il s'agit de travaux de 1ère éclaircie sous forme de travaux accompagnés d'un élagage de formation à 6m de 100 tiges d'avenir par hectare en parcelles 1 à 4 (sur le plan ci-joint).

Les travaux, encadrés par une convention, seront réalisés par l'entreprise ONF et n'auront aucun impact financier pour la commune.

Le Conseil Municipal :

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

Décide, A l'unanimité des membres présents

- D'accepter le projet de travaux explicité ci-dessus, en tant que mesure compensatoire au défrichement lié à la création d'une centrale solaire photovoltaïque en forêt privée sur le territoire de Sillans-La-Cascade
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

### 7°) Demande de subvention DRAC projet Maison Schneider (36/2018)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire rappelle qu'à l'occasion du vote du budget 2018 pour la Ville (délibération n°27-2018 du 18 avril 2018), le conseil municipal a alloué sur l'opération n° 223 « Réhabilitation de la Maison Schneider » une enveloppe de 25.000 € pour les aménagements de la Médiathèque.

Il indique que la commune peut solliciter de la Direction Régionale des Affaires Culturelles une subvention équivalente à 60% du montant des dépenses.

Il propose donc de demander l'enveloppe maximum, le solde soit 40% devant être financé par autofinancement.

Le Conseil Municipal :

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

Décide, par 13 voix pour et par 3 voix contre (Mmes COUCAUD et TROPLENT, M. DELANGLE)

- De solliciter une subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles correspondant à la l'enveloppe maximum possible sur l'aménagement de la Médiathèque.

### 8°) Questions diverses

Les questions et informations diverses suivantes ont été abordées :

- a) Demande de subvention européenne pour l'installation d'une borne WIFI publique
- b) Accord de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour le grillage de l'école
- c) Renouvellement du marché de restauration scolaire
- d) Recrutement temporaire d'un agent de service technique pour remplacer un agent en congé maladie
- e) Inauguration de l'aire de sports et de loisirs le 2 juin 2018 à 11h00
- f) Fleurissement du village et travaux divers d'entretien de la voirie

g) Dossier du lac de Méaulx

Plus rien étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h05.

Ce compte-rendu sera adressé, par voie dématérialisée, aux Conseillers Municipaux en même temps que la convocation pour le prochain Conseil.

